



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Emploi et activité

Question écrite n° 1217

Texte de la question

M Henri Bayard demande à M le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire de bien vouloir lui indiquer le nombre et la nature des navires actuellement en chantier dans les différents établissements navals français, ainsi que la nature des demandes pouvant éventuellement figurer sur les carnets de commandes.

Texte de la réponse

Reponse. - Les navires actuellement en construction dans les chantiers de grande construction navale française sont : 1o pour les Ateliers et chantiers du Havre : un paquebot à voiles de 184 mètres destiné à l'armement Services et transports Cruise Line, filiale des sociétés Services et transports et Club Méditerranée ; deux chalutiers de cinquante mètres commandés par la Société nouvelle des pêches lointaines (SNPL) ; un navire de recherche commandé en juillet dernier par l'Ifremer ; 2o pour les Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire : un paquebot de croisière de 1 400 passagers destiné à l'armement Sitmar ; deux car-ferries, le Daniele Casanova pour la Société nationale Corse Méditerranée (SNCM) et le Bretagne, commandé par la Société anonyme bretonne d'économie mixte et de l'équipement naval (Sabemen), qui sera affrété par l'armement Bretagne-Angleterre-Irlande (BAI) ; un paquebot de 1 600 passagers commandé par l'armement Admiral Cruise Line (ACL). Ce carnet de commandes sera complété prochainement par des commandes passées par le ministère de la défense portant sur des navires militaires (frigates de présence et bâtiment d'essais et de mesures). En ce qui concerne les commandes éventuelles, leur délai d'aboutissement étant relativement long (quelques mois voire quelques années), les chantiers examinent simultanément plusieurs projets qui ne peuvent encore être rendus publics.

Données clés

Auteur : [M. Bayard Henri](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1217

Rubrique : Chantiers navals

Ministère interrogé : industrie et aménagement du territoire

Ministère attributaire : industrie et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er août 1988, page 2265